

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

PROJET DE PRODUCTION D'ENERGIE GEOTHERMIQUE

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Le gouvernement de Djibouti a reçu un don du Fonds d'Énergie Durable pour l'Afrique « SEFA » un don et un prêt du Fond Africain de Développement « FAD » du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de production d'énergie géothermique de Fialé – Caldera dans la région du Lac Assal.

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

Le projet fait partie d'un programme de développement de l'énergie géothermique visant à améliorer la qualité de vie de la population Djiboutienne en améliorant son accès à l'énergie électrique à travers l'augmentation des capacités de production d'énergie propre à Djibouti. Le programme, structuré en Partenariat Public Privé (PPP), sera exécuté en 3 phases : (i) la première phase consiste en l'exploration du champ de vapeur géothermique du lac Assal et la confirmation des caractéristiques de la ressource géothermique du champ; (ii) la deuxième phase comprendra le développement du champ géothermique et la construction d'une centrale électrique géothermique d'une capacité installée de 20 MW ; et (iii) la troisième phase consistera en l'extension de la capacité de la centrale électrique géothermique à 50 MW.

La phase (i), objet du présent projet et qui sera financée avec des fonds concessionnels, vise à supprimer les risques liés à l'exploration, et ainsi ouvrir la voie à la participation du secteur privé pour la phase (ii) et (iii). Le projet sera localisé au niveau de la Caldera Fiale, dans la zone du lac Assal.

La phase (ii) et (iii), qui vise à développer le champ géothermique et construire la centrale électrique géothermique, devrait être mise en œuvre par un producteur indépendant d'électricité (IPP) qui sera sélectionné suite à un appel d'offre international. La réalisation de la phase (i) va permettre de préparer l'étude de faisabilité du champ géothermique qui est un pré-requis à l'appel d'offre international pour la sélection du IPP.

Le projet comporte les volets suivants :

La phase (i) du projet comprendra les composantes suivantes:

1. Activités de forage : Exécution du programme de forage de 4 puits de production, incluant les travaux de génie civil, les services de forage, l'acquisition des matériaux et les essais
2. Assistance technique : Recrutement d'un expert en charge du développement du programme d'exploration incluant les forages, le banc d'essais et l'étude de faisabilité de la centrale géothermique
3. Exécution du projet : Fonctionnement de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP),

incluant les coûts reliés au recrutement du Directeur international de la CEP

4. Gestion environnementale et sociale : Exécution du plan de gestion environnementale et sociale

Cette phase sera exécutée en 30 mois, d'ici Mai 2016. La centrale électrique géothermique qui sera développée en phase (ii) et (iii), et qui sera financée par un investisseur privé, sera mise en œuvre d'ici 2018, une fois la ressource géothermique confirmée par l'étude de faisabilité qui sera préparée lors de la phase (i).

L'acquisition des biens et /ou travaux se fera conformément au Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux. L'acquisition des services de consultants se fera conformément au Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en Septembre 2013

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

À l'attention : Electricité de Djibouti
Djama A. Guelleh, Directeur Général
Boulevard de la République
BP 175 Djibouti
Tel: 253.21.35.53.68
Fax: 253.21.35.43.96
E-mail: direction.68@edd.dj